

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 AVRIL 2016**

Le président Michel Ducret ouvre la séance à 20h15 en souhaitant la bienvenue aux dix membres présents. Quatre membres nous ont demandé de les excuser.

**1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2015**

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**2. Rapports succincts d'activité du Président et des responsables des groupes de travail****2.1. Rapport du président (Michel Ducret)**

Le président commence son rapport avec ses remerciements à l'égard de ses membres du comité, notamment du vice-président Pierre Hofmann. Son plus grand souci est le renouvellement du comité. Il demande à chacun de regarder autour de lui pour trouver des personnes plus jeunes, des gens intéressés par les transports publics. Chaque année on le redit mais sans succès. Notre membre Philippe Meyer (membre du CA des TPG) propose de contacter les plus jeunes des conseils municipaux, notamment ceux qui se sont déjà engagés dans les transports publics lors de la mise sur pied et la gestion des Noctambus. Le travail ne manque pas, beaucoup a été fait mais beaucoup reste encore à faire.

FW remercie, au nom de tous, le travail fourni jusqu'à présent par le président. Il le demande de éventuellement chercher des candidats au Grand Conseil. Michel Ducret lui répond que c'est difficile car la majorité ne s'intéresse par forcément aux transports publics ou est y déjà engagé par l'intermédiaire d'autres instances.

**2.2. Rapport du secrétaire (Max Lohner)**

Le comité s'est réuni huit fois durant l'exercice 2015 au restaurant Ormaux au Petit-Lancy, notre lieu habituel. Après de nombreuses années nous avons enfin pu refaire en été notre fameux comité flottant sur le bateau « Savoie », la restauration à bord étant à nouveau devenue abordable.

L'assemblée générale a eu lieu le mardi 9 juin à l'hôtel Calvy. En présence de dix membres, Sept membres nous ont demandé de les excuser.

Un courrier a été envoyé à nos membres contenant la convocation à l'assemblée générale et l'appel des cotisations. Par ailleurs nous rappelons à nos membres qu'ils peuvent suivre nos activités en grande partie sur notre site Internet à l'adresse [www.citrap/geneve.ch](http://www.citrap/geneve.ch)

Au niveau du rôle des membres l'année 2015 était, comme l'année précédente, très calme. Nous avons dû enregistré une démission en la personne de Monsieur François Lance. Étant donné que malheureusement aucun nouveau membre ne s'est joint à notre communauté, le nombre total des membres a baissé à 49. Parmi ceux-ci, trois sont abonnés à la revue Transports Romands

**2.3. Rapport du vice-président (Pierre Hofmann)**

Au cours de l'année écoulée (juin 2015 – mars 2016), comme à l'accoutumée, les activités de la CITraP-Genève se sont principalement traduites par des échanges de courriers avec diverses instances, et la participation de divers membres de son Comité aux activités d'autres associations œuvrant dans le même secteur.

**2.3.1. Réseau TPG**

- Dans le cadre du réaménagement du secteur de la Gare de Chêne-Bourg, il est prévu de remplacer la boucle de retournement des trams sur la place de cette gare, par une simple diagonale sur l'avenue Grison. La CITraP-Genève a fait opposition à ces plans auprès de l'OFT en septembre 2015, argumentant que cette mesure supprimerait la possibilité pour les convois unidirectionnels circulant sur la ligne 12, de rebrousser à Chêne-Bourg. Les TPG se sont déterminés contre cette opposition, qui a été rejetée par l'OFT.

- La CITraP-Genève a envoyé à la DGT en septembre 2015 une lettre d'observations sur le prolongement du tram 15 des Palettes, via les Cherpines, jusqu'à la frontière à Perly. Parmi ces observations citons la demande d'une boucle de retournement au terminus intermédiaire "En Louche" et la critique d'un arrêt à quai central "Ravières".

- La CITraP-Genève a envoyé à la Municipalité de Lancy en janvier 2016 une demande de déplacement et/ou de pose d'abribus à l'arrêt Palettes pour les usagers des bus 22 et 23. La Municipalité de Lancy a répondu favorablement à cette demande.

- Depuis le changement d'horaire de décembre 2015 l'arrêt de dépose de la ligne de bus 57 à la Gare Zimeysa est éloigné de près de 400 mètres de la halte du train. La CITraP-Genève a envoyé en mars 2016 une lettre à la Municipalité de Meyrin, critiquant la situation actuelle de l'interface train-bus à la Gare Zimeysa, et proposant un retour aux conditions qui prévalaient à cet endroit à l'époque des lignes de bus 9 et 29. Une rencontre est prévue avec les représentants de la Municipalité de Meyrin.

### 2.3.2. CEVA et réseau Léman Express

- La CITraP Genève a demandé, dans une lettre à unireso, l'extension du Service direct jusqu'à Annemasse. Par ailleurs la refonte des tarifs et des zones actuellement couvertes par unireso fait désormais l'objet d'un suivi actif. Il est envisagé de contacter l'UTP à ce sujet.

- Le dossier des chantiers CEVA et du réseau Léman Express est également suivi attentivement par l'ARDSL (Association Rail Dauphiné-Savoie-Léman - voir plus loin), où P. Hofmann et E. Rahm représentent la CITraP-Genève.

### 2.3.3. Autres activités de la CITraP-Genève

- L'ancien site Web de la CITraP-Genève a été remplacé durant l'été 2015 par un nouveau site de présentation plus moderne et mieux adapté à nos besoins. Le site est tenu à jour de manière régulière ; il permet de consulter tous les documents et échanges de correspondance de notre section avec les diverses instances concernées (TPG, DGT, etc).

- Dans le cadre des activités du Groupe de travail 'Plan Rail 2050' de la citrap-vaud concernant plus spécifiquement la ligne Genève-Lausanne, une réunion a eu lieu à Genève en février 2016, au cours de laquelle M. Andreas Bergmann, Directeur de Lyria, a présenté la stratégie de Lyria et les perspectives d'avenir des liaisons TGV dans le Grand Genève.

### 2.3.4. Participations et délégations :

- P. Hofmann est membre du comité central de la CITraP-CH et y représente les deux sections de Vaud et Genève. P. Hofmann assure aussi la représentation de la CITraP-Neuchâtel auprès du comité central à titre intérimaire.

- L'Assemblée générale 2015 de la CITraP-CH s'est tenue le 13 juin 2015 à Weil am Rhein (D).

- Contacts et échanges entre les Comités des sections Vaud et Genève ; P. Hofmann est membre invité du comité de la citrap-vaud, Eric Loutan est membre invité du comité de la CITraP-Genève.

- P. Hofmann est membre régulier du Groupe de travail Plan Rail 2050 de la citrap-vaud.ch ; M. Ducret est membre invité de ce GT.

- M. Ducret représente la Coordination transports et déplacements (CTD), dont la CITraP-Genève est membre, au Conseil des déplacements (CODEP).

- F. Wagon représente la CITraP-Genève à la Coordination transports et déplacements (CTD)

- E. Rahm représente, pour le Conseil des déplacements (CODEP), les usagers à la Commission consultative de la CGN

- La CITraP-Genève est représentée à l'Association européenne pour le développement du transport ferroviaire (AEDTF) et à son antenne locale l'Association pour le rail Dauphiné-Savoie-Léman (ARDSL) par E. Rahm, vice-président de l'AEDTF pour la Suisse, et par P. Hofmann qui participe aux réunions trimestrielles de l'ARDSL. P. Hofmann est également membre du Conseil d'administration de l'AEDTF.

## 3. Rapport du Trésorier (Martin Trippel)

La transition des comptes de l'ancien au nouveau trésorier ayant connue quelques retards la tenue des comptes n'a pas pu se faire selon les souhaits du trésorier. Ainsi, quelques paiements ont pris du retard et n'ont pu être effectués qu'en 2016. Ceci explique un montant des charges très faible de CHF 60.50 contre des produits de CHF 1151.80, laissant un excédent d'exercice quelque peu trompeur de CHF 1091.30

Au 31 décembre 2015, la fortune de la CITraP-Genève s'élève à CHF 18'540.20

## 4. Rapport du vérificateur des comptes (Jean-Bernard Lemoine)

Selon le mandat qui lui a été conféré, le vérificateur des comptes, M. Jean-Bernard Lemoine, a procédé à des pointages dans les comptes. Il atteste qu'ils sont conformes et corrects et il propose à l'assemblée générale de les approuver

## 5. Approbation des comptes et de la gestion du Comité

Approuvés à l'unanimité

## 6. Election du comité

Les membres suivants se représentent pour un nouveau mandat :

- |                           |                  |
|---------------------------|------------------|
| • Président               | Michel DUCRET    |
| • Vice-président          | Pierre HOFMANN   |
| • Trésorier               | Martin TRIPPEL   |
| • Secrétaire / Mutations  | Max LOHNER       |
| • Secrétaire adjointe     | Elise VAN DELDEN |
| • Délégué IGÖV-Schweiz    | Pierre HOFMANN   |
| • Coordination Transports | Francis WAGON    |
| • Horaire CGN             | Eric RAHM        |
| • Membre                  | Eric LOUTAN      |
| • Membre                  | Christian ZAUGG  |

Le comité est élu à l'unanimité

## 7. Election du vérificateur

Jean-Bernard LEMOINE est élu à l'unanimité

## 8. Modification des statuts

Aucune modification des statuts n'a été demandée.

## 9. Fixation de la cotisation

La CITraP-Suisse ayant décidée de doubler la participation des sections cantonales, une légère adaptation de nos cotisations est malheureusement inévitable. Les nouveaux montants à partir de 2017 seront de Fr. 35.- pour les membres ordinaires et de Fr. 25.- pour les membres AVS. L'augmentation est acceptée par 7 oui et 1 non

## 10. Propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue au Comité dans les délais requis.

## 11. Divers

Monsieur Meyer propose de contacter au plus vite la nouvelle présidente du Conseil d'Administration des TPG pour fixer un rendez-vous ; ceci même avant qu'elle entre en fonction. Même si elle n'était pas confrontée à des sujets de transports publics, elle est très avide à apprendre et cela pourrait être une excellente occasion pour la CITraP-Genève de faire valoir ses points de vue.

Il y a six mois la DGT a insisté qu'il n'y avait aucune raison de modifier le réseau actuel en vue de l'arrivée du Léman Express. Suite à certaines pressions ils ont avoué qu'une desserte de la gare des Eaux-Vives par le tram devrait être envisagée. Les TPG sont tout à fait conscient que le Léman Express va devenir l'épine dorsale du système des transports publics et qu'il sera nécessaire de faire quelques adaptations au réseau existant en fonction.

Malgré la dégradation de l'offre suite à l'introduction des nouveaux tarifs on constate une augmentation de la fréquentation de 5% dans le Grand Genève, donc en dehors du canton, alors qu'elle n'est que de 0.2% dans Genève. Ceci est d'autant plus surprenant car les tarifs en dehors du canton n'ont pas baissé, au contraire ils ont légèrement augmenté.

Futures votations en relation avec la mobilité en général ou les transports publics en particulier :

Monsieur Meyer nous informe de la possibilité d'exprimer notre position dans le livret qui accompagne chaque votation pour les sujets cantonaux ou communaux. Il faudrait pour cela 50 signatures. Le comité va étudier la question. Concernant les votations à venir au sujet de l'initiative sur la mobilité et son contre-projet, ainsi que la traversée de la Rade, l'assemblée générale a délibéré des positions suivantes (huit membres présents au moment de la délibération) :

- Initiative sur la mobilité : 3 oui, 5 non
- Contre-projet du CE : 5 oui, 3 non
- Question subsidiaire : oui au contre-projet
- Traversée de la rade : 4 oui, 4 non – il n'y aura donc pas de prise de position à ce sujet

L'assemblée est close à 22h10.

Pour le Comité de la CITraP-Genève  
Le secrétaire, Max Lohner